

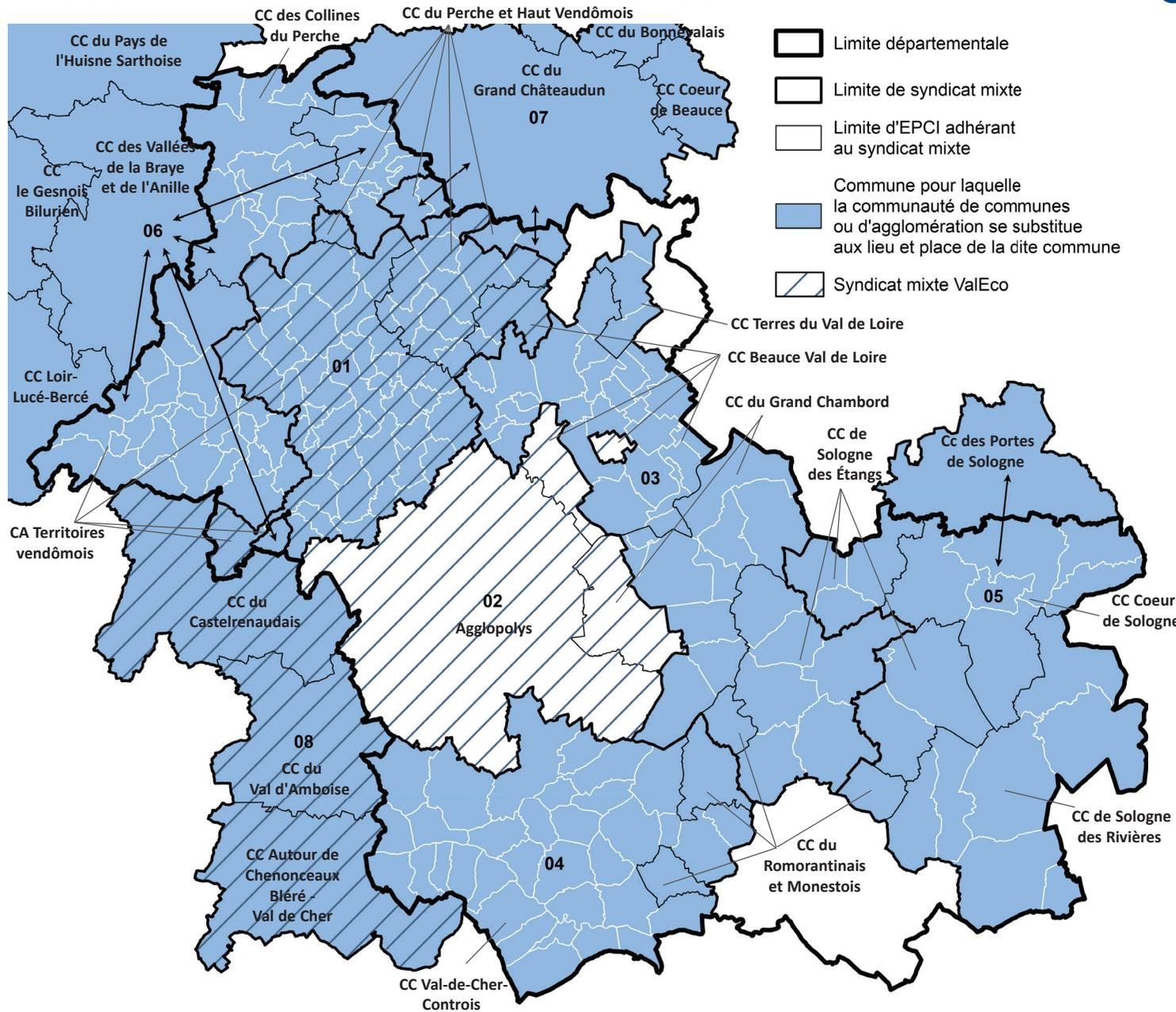
N°	Nom de l'établissement (en gras : siège de l'établissement)	Année de création	Nombre d'adhérents*		Nb de communes couvertes (dt en Loir- et-Cher)	Population en 2022**	Compétences
			communes*	EPCI			
01	Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL DEM) (siège à Vendôme)	1975	0	3	52 (52)	46 264	Ramassage, stockage, destruction, récupération des ordures ménagères et éventuellement d'autres déchets.
02	Syndicat mixte VAL ECO (siège à Blois)	1994	0	5	150 (105)	232 221	Traitement des déchets ménagers et assimilés, incluant la gestion des quais de transfert ainsi que le transport de ces déchets entre les quais de transfert et les équipements de traitement des déchets ; Traitement des déchets verts ; Transport des déchets verts prétraités jusqu'à leur traitement final ; Mise en balle du carton des déchèteries ; Le syndicat peut se voir transférer la compétence collecte des déchets ménagers et assimilés.
03	Syndicat mixte intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer (SMIEOM)	1973	0	5	44 (44)	32 988	Collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective ; Exploitation des déchèteries ; Traitement des ordures ménagères.
04	Syndicat mixte intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères du Val de Cher (SMIEEOM) (siège à Seigy)	1973	0	2	35 (35)	49 594	Collecte, traitement et élimination des ordures ménagères.
05	Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de Sologne (SMICTOM de Sologne) (siège à Nouan-le-Fuzelier)	1972	0	5	27 (21)	40 637	Collecte des ordures ménagères et assimilés, y compris la collecte sélective ; Traitement des ordures ménagères ; Exploitation, construction de déchèteries et de plates-formes.
Syndicats dont le siège est situé hors Loir-et-Cher							
06	Syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères - Loir et Sarthe (SYVALORM Loir et Sarthe) (siège à Saint-Calais)	1983	0	7	134 (45)	107 031	Collecte et traitement des déchets ménagers et autres.
07	Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Châteaudun (SICTOM)	1973	0	4	28 (4)	34 120	Collecte des ordures ménagères, rationalisation des flux. Ce syndicat adhère au syndicat mixte SITREVA pour le traitement, dont le siège est à Ouarville en Eure-et-Loir (5 EPCI adhérents).
08	Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères d'Amboise (SMICTOM) (siège à Nazelles-Négron)	1991	0	3	45 (0)	66 528	Traitement des déchets.

* Une commune nouvelle n'est comptabilisée qu'une fois lorsqu'elle adhère pour plusieurs de ses communes déléguées

** Lorsqu'une commune nouvelle n'adhère que pour une partie de ses communes déléguées, seule la population correspondante est prise en compte

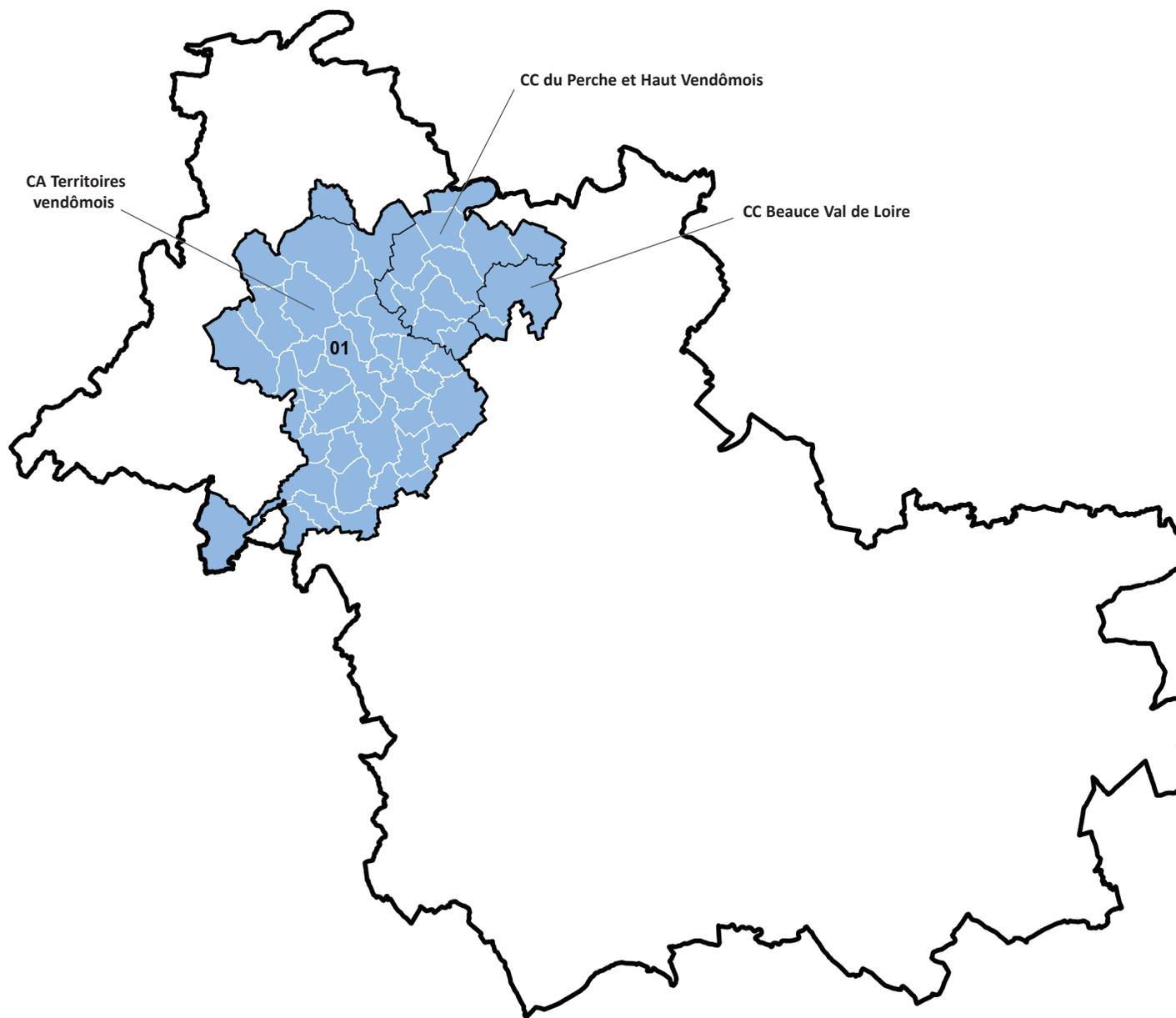
D'après sources : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025, INSEE - RP 2022

Syndicats mixtes de déchets



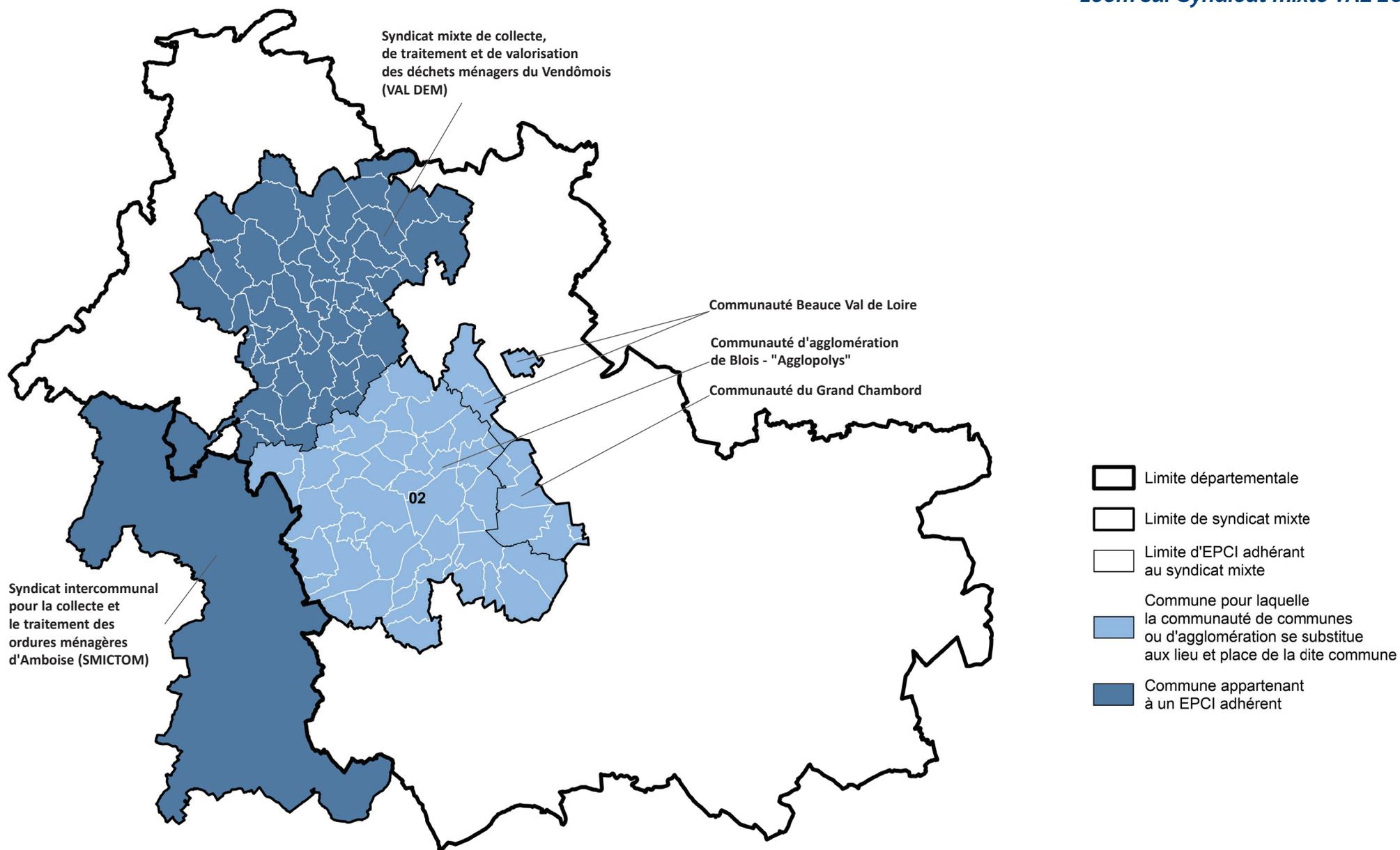
- 01 Syndicat mixte de collecte, de traitement et de valorisation des déchets ménagers du Vendômois (VAL DEM)
 - 02 Syndicat mixte VAL ECO
 - 03 Syndicat mixte intercommunal d'élimination des ordures ménagères du groupement de Mer (SMIEOM)
 - 04 Syndicat mixte intercommunal pour l'enlèvement et l'élimination des ordures ménagères du Val de Cher (SMIEEOM)
 - 05 Syndicat mixte de collecte et de traitement des ordures ménagères de Sologne (SMICTOM de Sologne)
- Syndicats dont le siège est situé hors Loir-et-Cher**
- 06 Syndicat mixte de valorisation des ordures ménagères - Loir et Sarthe (SYVALORM Loir et Sarthe)
 - 07 Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères de la région de Châteaudun (SICTOM), lui-même adhérent au SITREVA
 - 08 Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères d'Amboise (SMICTOM)

D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025

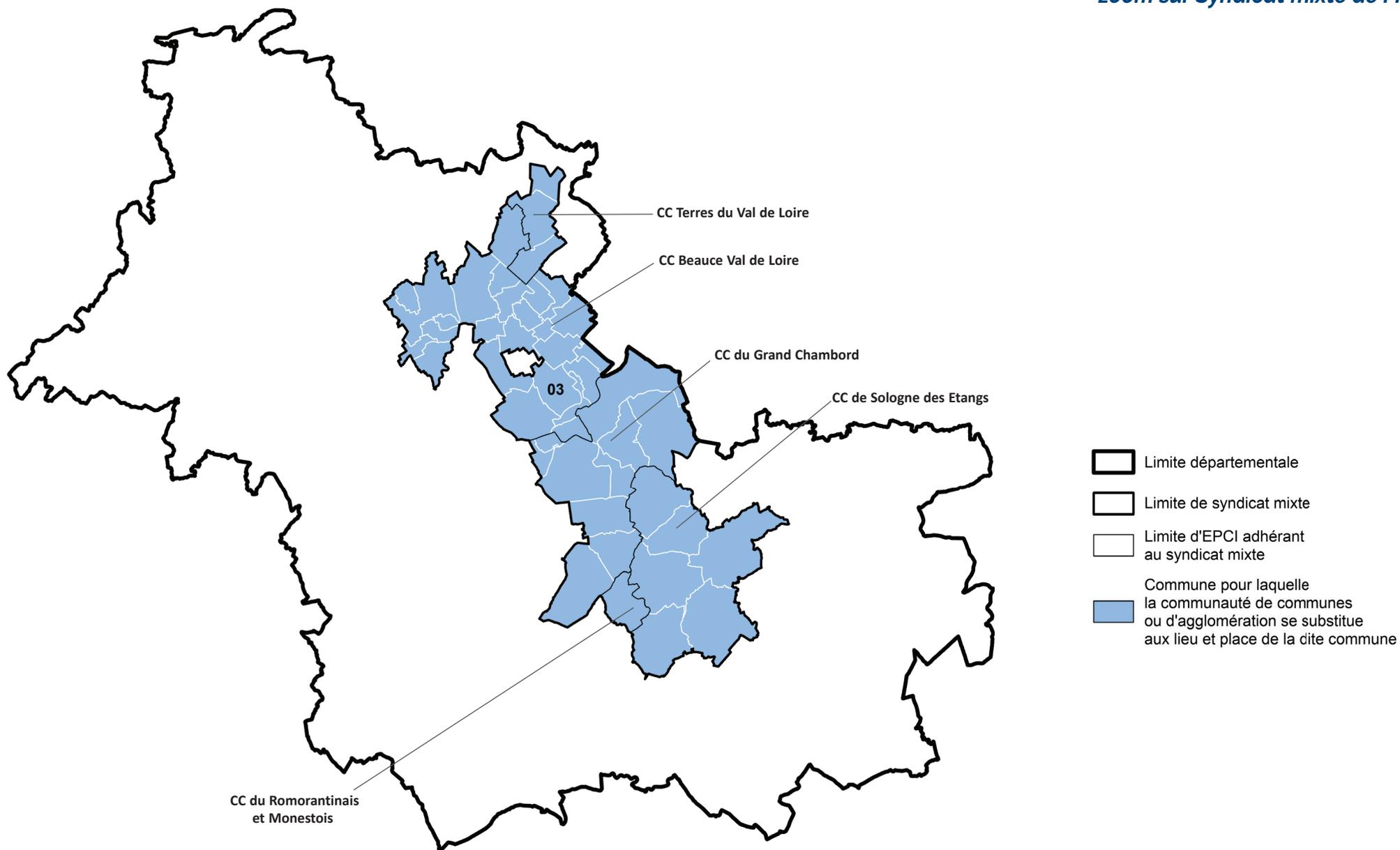


- ▭ Limite départementale
- ▭ Limite de syndicat mixte
- ▭ Limite d'EPCI adhérent au syndicat mixte
- ▭ Commune pour laquelle la communauté de communes ou d'agglomération se substitue aux lieu et place de la dite commune

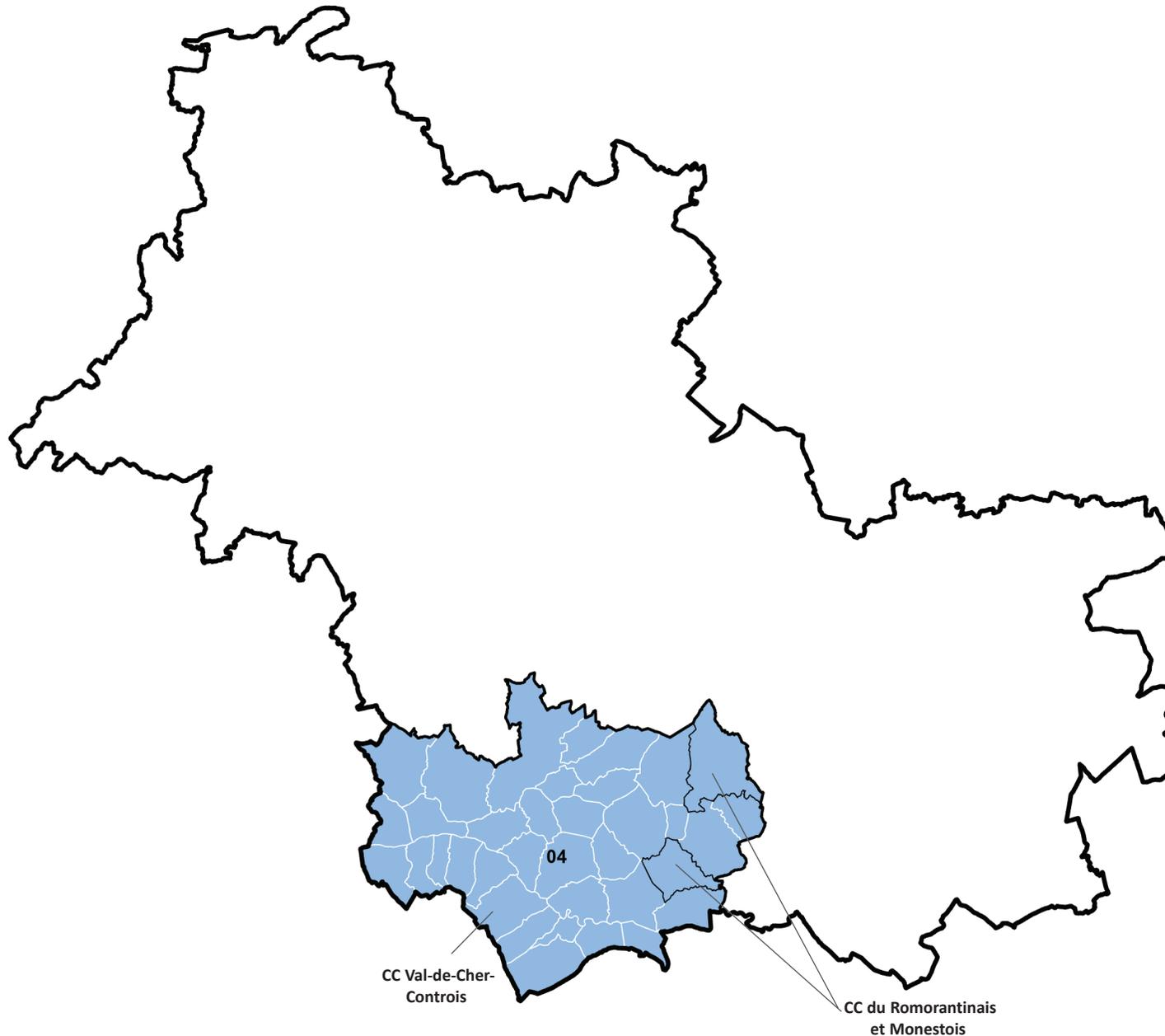
D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025



D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025

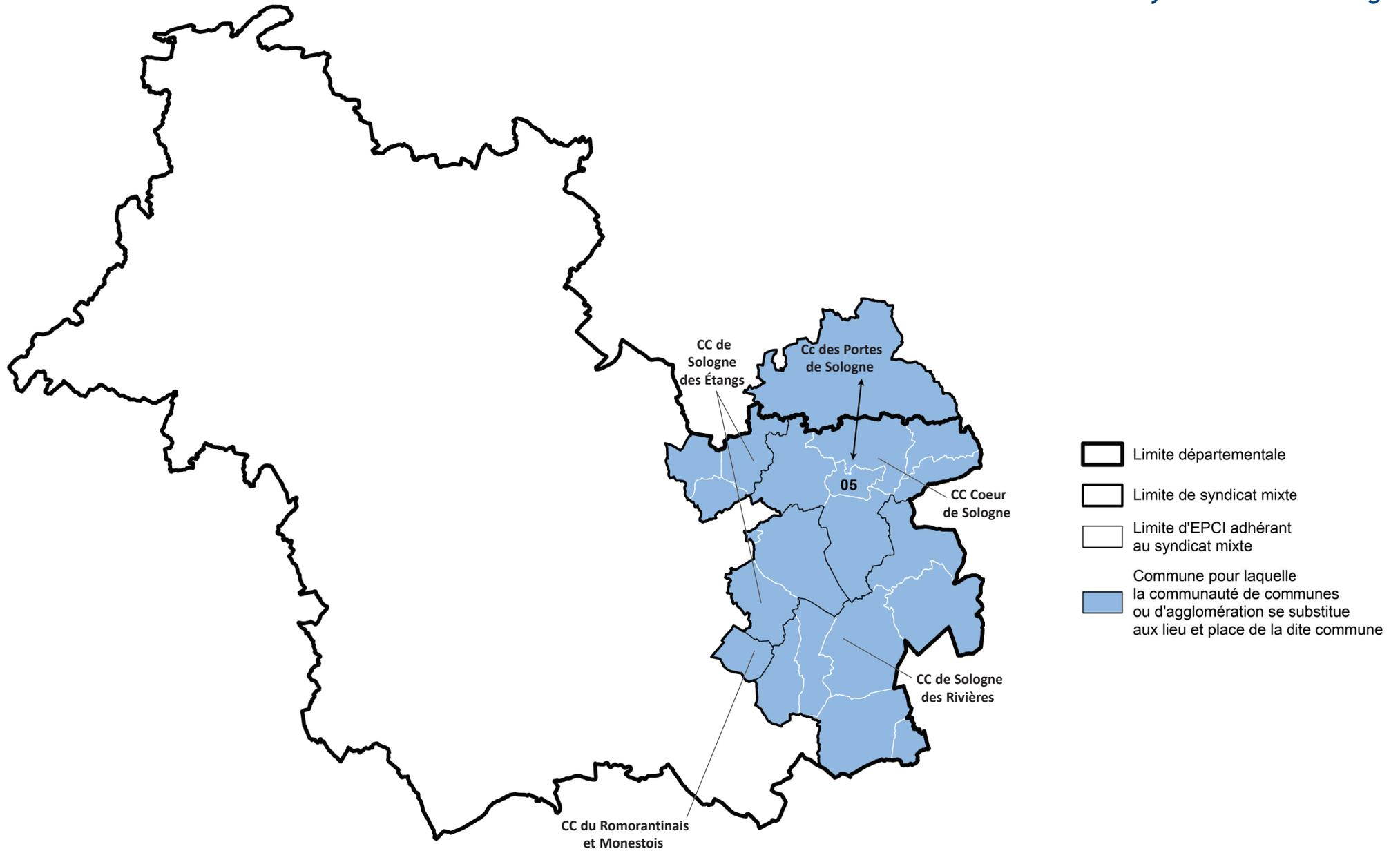


D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025



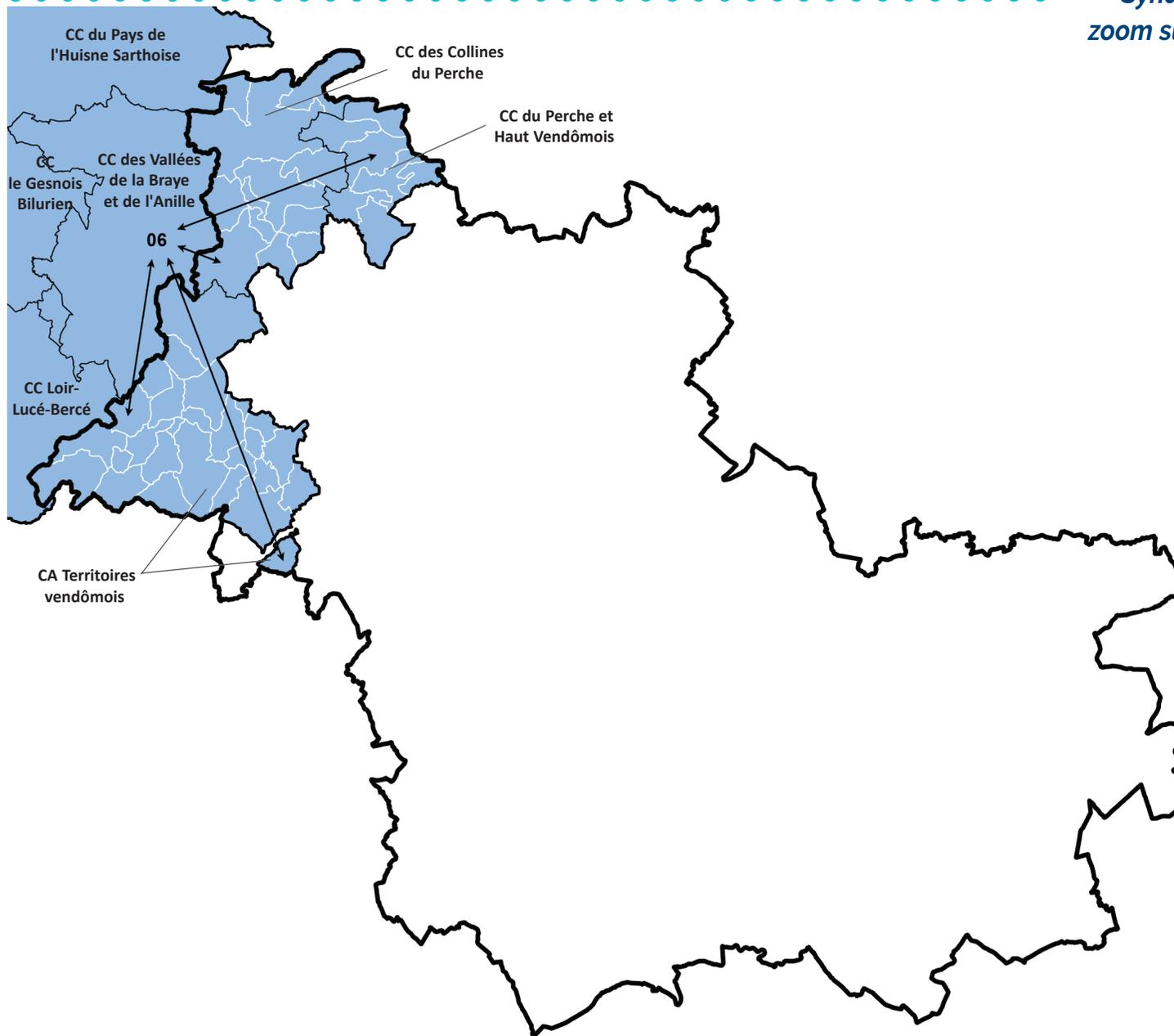
-  Limite départementale
-  Limite de syndicat mixte
-  Limite d'EPCI adhérent au syndicat mixte
-  Commune pour laquelle la communauté de communes ou d'agglomération se substitue au lieu et place de la dite commune

D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025



D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025

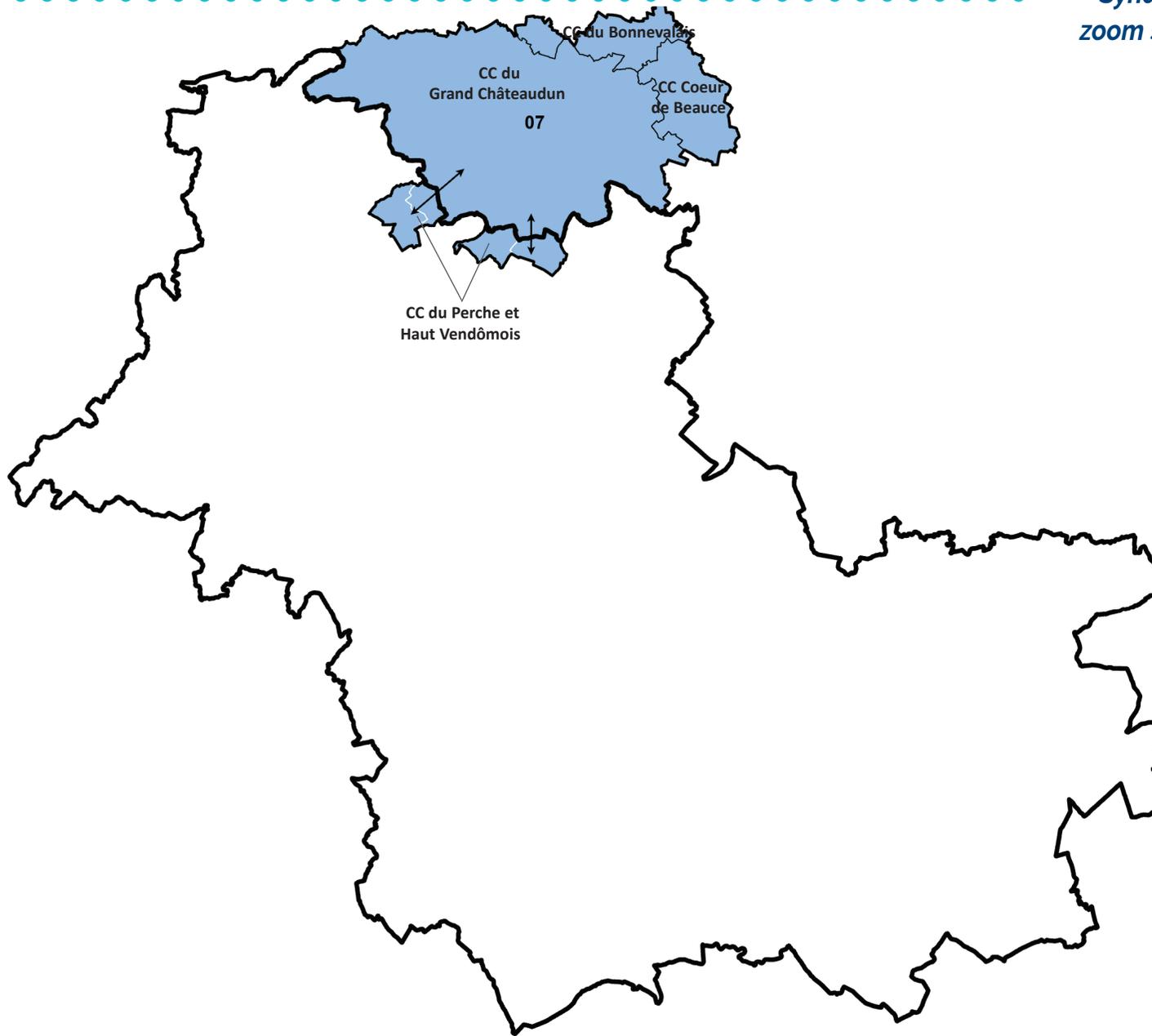
Syndicats mixtes de déchets (hors Loir-et-Cher)
zoom sur Syndicat mixte SYVALORM Loir et Sarthe



- Limite départementale
- Limite de syndicat mixte
- Limite d'EPCI adhérant au syndicat mixte
- Commune pour laquelle la communauté de communes ou d'agglomération se substitue aux lieu et place de la dite commune

D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025

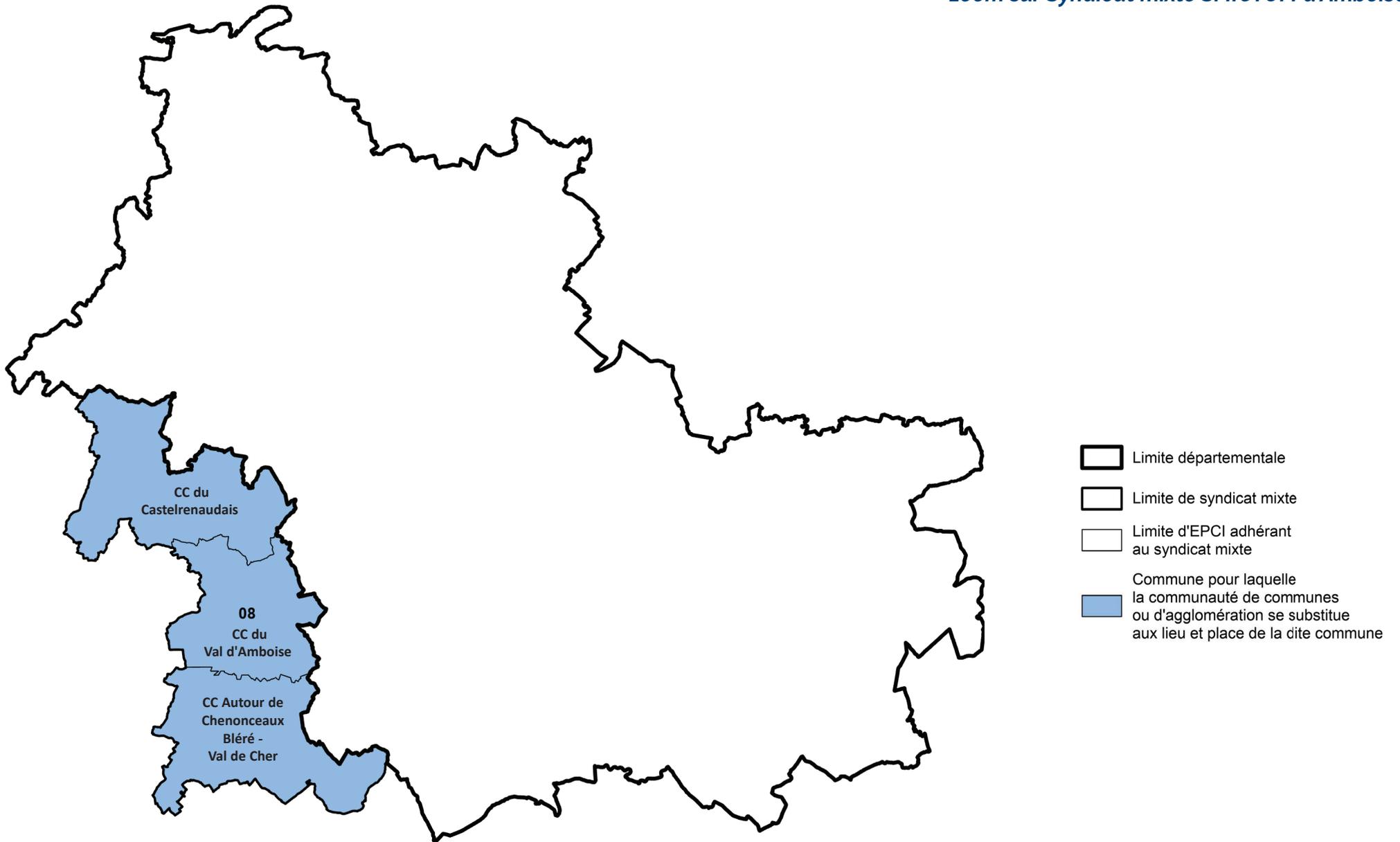
Syndicats mixtes de déchets (hors Loir-et-Cher)
zoom sur Syndicat mixte SICTOM de Châteaudun



- ▭ Limite départementale
- ▭ Limite de syndicat mixte
- ▭ Limite d'EPCI adhérent au syndicat mixte
- ▭ Commune pour laquelle la communauté de communes ou d'agglomération se substitue aux lieu et place de la dite commune

D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025

Syndicats mixtes de déchets (hors Loir-et-Cher)
zoom sur Syndicat mixte SMICTOM d'Amboise



D'après source : Arrêtés préfectoraux au 01/01/2025